

Monsieur le Bourgmestre
B.P. 23
L-4701 PETANGE

E-mail: commune@petange.lu

Pétange, le...../...../.....

DEMANDE DE MORCELLEMENT / LOTISSEMENT

art.29 (1) de la loi modifiée du 19 juillet 2004 de l'aménagement communal et le développement
urbain & art.15.1 PAP QE

Je soussigné(e),
demeurant à (*code postal – localité*)
rue et numéro
☎.....e-mail@
demande à entreprendre le morcellement / lotissement des fonds sis à
.....
dont je suis propriétaire, en un ou plusieurs lots, en vue de leur affectation à

- la construction de (à préciser)
- une autre affectation, soit (à compléter)

Ce(s) terrain(s) figure(nt) au cadastre sous le(s) numéro(s)
section de

Signature du propriétaire:

Annexes:
(Pièces requises voir au verso)

Demande de morcellement / lotissement

Pièces requises:

1. **Extrait récent du plan cadastral**, échelle 1/2500, avec indication des fonds concernés (délivré par l'Administration du Cadastre et de la Topographie, avenue Gaston Diderich 54 à LUXEMBOURG, tél. 44 90 11 ou le site geoportail.lu;
2. **Mesurage cadastral ou levé topographique**, échelle 1/500 ou 1/250, dressé par un géomètre officiel;
3. **Extrait du PAG**, à consulter sur www.petange.lu rubrique URBANISME ;
4. **Extrait du PAP Q.E.**, à consulter sur www.petange.lu rubrique URBANISME ;
5. **Plan de situation**, échelle 1/500 ou 1/250, renseignant sur :
 - les limites et contenances des parcelles avant et après le lotissement / division ;
 - l'alignement des voies publiques, trottoirs et toutes les constructions voisines ;
 - les reculs par rapport aux limites et aux constructions voisines, ainsi que des constructions entre elles ;
6. **Coupes des immeubles projetés**, échelle 1/100, avec indication:
 - des niveaux du terrain existant et projeté ;
 - le nombre de niveaux et la hauteur des constructions prévues, avec indication de leurs dimensions exactes;
 - du niveau du plancher du rez-de-chaussée à l'axe de l'immeuble par rapport au domaine public.
7. **Elévation des façades**, échelle 1/100, avec indication des constructions voisines attenantes.
8. **Demande et plans contresignés par le ou les propriétaires.**
9. **Convention entre voisins**, le cas échéant.

Les plans sont à présenter en **double exemplaire**, en format maximal A3, élaborés par un homme de l'art.

En cas d'approbation, un exemplaire sera retourné au demandeur.

J'ai pris note que pour toute construction à ériger aux abords d'une **route d'État ou d'un chemin repris***, une demande est à adresser également à :

Administration des Ponts & Chaussées - Service Régional - Esch/Alzette

103, route de Peppange
L-3271 Bettembourg

Tél. : (352) 51 13 23 - 1 Fax : (352) 26 25 63 - 2401 Email : srea@pch.etat.lu

* les rues suivantes

à **Pétange**

Athus (rue d') N5B	Longwy (route de) N5	Luxembourg (rue de) N5	Nieder Korn (rue de) CR 175
Linger (rue de) CR 111	Marché (place du) N5	J.B. Gillardin (rue) N5D	Église (rue de l') N5B
Liberté (rue de la) CR 175B	Chemin de Fer (rue du) CR 175	Gare (rue de la) CR 175	

à **Lamadelaine**

Gare (avenue de la) CR 177	Titelberg (rue) CR 177	Luxembourg (rue de) N5
----------------------------	------------------------	------------------------

à **Rodange**

Longwy (route de) N5	Luxembourg (route de) N5/E44	Lasauvage (rue de) CR 176	Ch.de Brouck N° 1-106 CR176
Clopp (rue du) N°1-31 CR 176	Philippart (rue Jos.) CR 176	Fontaine (rue de la) CR 177	Romains (rue des) CR 177
Industrie (rue de l') N5C			

Pour tout renseignement supplémentaire veuillez-vous adresser au service de l'aménagement communal, 1c rue de la Chiers à Pétange.

GEORGES Gérard, chef de service ☎ 50 12 51-3021

LEIDNER-AGOSTINO Stefania ☎ 50 12 51-3020
BRIOLA Susanna ☎ 50 12 51-3023

CIKOTIC Denis ☎ 50 12 51-3024
SILVERIO Alain ☎ 50 12 51-3025

V.2022.04.22
